

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

COMITÉ NATIONAL DE GÉOGRAPHIE

COMMISSION DE L'ATLAS NATIONAL

ATLAS DE BELGIQUE

PLANCHE 20

ZOOGÉOGRAPHIE



Université de Liège
**UNITE DE DOCUMENTATION
DES SCIENCES DE LA TERRE**
Esplanade de l'Université B6d
B-4000 LIEGE (BELGIQUE)
Tél. +32-(0)4-366 53 56

1956

ULg - U.D. Sc. Terre



030100427

Sorti des Presses
de l'Institut Géographique Militaire
La Cambre — Bruxelles

Le Comité national de Géographie et la Commission de l'Atlas laissent aux auteurs l'entière responsabilité des opinions émises dans les articles destinés aux Commentaires de l'Atlas de Belgique.

Zoogéographie.

(PLANCHE 20)

I. — OISEAUX (1).

GIBIER À PLUMES.

Le gibier à plumes comprend des oiseaux sédentaires et des oiseaux migrateurs. A la première catégorie appartiennent entre autres les gallinacés, mais la masse d'anatidés, de limicoles et de grives qui, en automne et en hiver, se rencontrent dans nos régions, est constituée en majeure partie d'oiseaux originaires des pays situés au nord et à l'est de la Belgique.

L'abondance en oiseaux sédentaires est réglée par divers facteurs importants et relativement variables, tels que les conditions climatologiques, la présence de l'habitat spécifique (qui, directement ou indirectement, déterminent la réussite des couvées) ainsi que la pression cynégétique (qui dépend du nombre des chasseurs et de leur comportement).

D'une année à l'autre, les meilleures chasses peuvent donc se trouver dépeuplées, et une carte relative à l'abondance du gibier à plumes ne peut se baser que sur la répartition géographique des habitats spécifiques et sur l'étendue actuelle de ceux-ci. Ainsi le faisane et la perdrix d'une part, les anatidés et les limicoles de l'autre, peuvent se rencontrer sur toute l'étendue de notre territoire, mais ils prolifèrent le mieux dans leur habitat spécifique. Il s'ensuit que la sauvagine sera principalement abondante en Basse-Belgique où le milieu aquatique est assez régulièrement réparti, tandis que le gibier qui est lié à la couverture forestière, ou celui qui fréquente les terrains en friche piquetés de massifs de broussailles, se rencontre surtout en Haute-Belgique.

D'après la carte, basée sur des informations émanant de sources diverses (rapports de gardes-forestiers, de chasseurs et d'observateurs), la gélinotte est clairsemée en Haute-Belgique; la grouse a été introduite dans les Hautes-Fagnes; le petit tétras se rencontre en Campine, localement dans le Brabant méridional, mais surtout en Haute-Belgique.

* * *

MIGRATION D'AUTOMNE.

En automne, la Belgique est traversée par des *oiseaux migrants* voyageant isolément ou en bandes. Leur direction générale oscille entre l'ouest et le sud, et les passages les plus fournis sont observés dans les régions avoisinant la mer du Nord et dans l'est du pays. Il se

(1) Situation en 1953.

conçoit que les conditions écologiques qu'offrent les régions survolées jouent un certain rôle dans la répartition spécifique des bandes de migrateurs qui voguent vers leurs quartiers d'hiver.

Ainsi, par exemple, le voisinage de la mer du Nord est principalement recherché par les oiseaux aquatiques, les limicoles, ainsi que les étourneaux, tandis que l'est du pays est surtout traversé par les grives, les geais, les ramiers, les buses et les chardonnerets migrateurs.

DISPERSION.

Les oiseaux ne sont pas uniformément répandus sur tout le territoire de la Belgique. Les exigences écologiques différant d'une espèce à l'autre, il se conçoit que les forêts constituent un obstacle naturel à l'extension des oiseaux de plaine, et que les oiseaux arboricoles, par contre, se plairont principalement dans ces forêts où prédomine l'essence forestière qui a leur préférence.

Il est à remarquer que la *dispersion* des colonies de freux en Belgique accuse, ces dernières années, une progression vers l'ouest; celle des mouettes rieuses, malgré leur accroissement en nombre, se limite toujours à la partie nord de la Campine, tandis que la huppe est devenue, depuis quelques années, un oiseau assez régulier dans les parties basse et moyenne de la Belgique où se rencontrent des prairies d'assez grande étendue.

Dr R. VERHEYEN.

II. — MAMMIFÈRES.

GROS GIBIER.

Des trois espèces de cervidés qui existent en Belgique, le daim, *Dama dama* (LINNÉ), y a été importé et on ne le trouve que dans quelques chasses gardées, telles que le domaine royal de Ciergnon; par contre, le cerf, *Cervus elaphus* LINNÉ, et le chevreuil, *Capreolus capreolus* (LINNÉ), sont autochtones depuis les temps préhistoriques. Leur distribution géographique dans le pays est liée à celle des forêts; par conséquent elle est bien réduite en comparaison de l'aire que ces deux espèces de ruminants occupaient à l'époque où Saint Hubert (accompagné de ses chiens de la race qu'on trouve encore en Angleterre sous le nom de *blood-hounds*) les chassait dans la forêt de Tervuren. On rapporte le cerf vivant en Belgique à la sous-espèce *Cervus elaphus germanicus* DESMAREST dont l'habitat s'étend de la Baltique à la Méditerranée et de la France à la Hongrie. Un mâle, bien développé, de cette sous-espèce atteint environ 1 m 40 cm de hauteur au garrot et à partir de l'âge de six ans porte des bois présentant chacun cinq pointes (il est alors « dix cors ») ou même plus (il est alors, en langage de vénerie, « grand dix cors portant 18, ou 20, etc. »). Les bois tombent normalement en février-mars et sont remplacés par d'autres qui atteignent leur plein développement vers l'époque du rut, en mi-septembre, octobre. La mise-bas coïncide avec la chute des bois chez les mâles, ou la suit de très près. Peu friand d'herbe, le cerf, avec sa harde de biches et de jeunes à robe tachetée (faons), se tient dans les grandes forêts et les clairières où ils se nourrissent de bourgeons, de jeunes pousses, d'écorce de jeunes arbres, de mousses, de lichens. En Belgique, son habitat est limité aux forêts des Ardennes et à celles qui les continuent au sud, ainsi qu'à l'Hertogenwald qui est séparé des forêts ardennaises par une zone où le cerf ne se tient pas normalement mais qu'il traverse parfois. Cette aire de distribution se rapproche de la frontière du Grand-Duché du Luxembourg, pays où le cerf n'existe plus depuis la fin du XVIII^e siècle, et, vers l'ouest, franchit la frontière française.

On chasse le cerf au tir mais, en Belgique, il existe encore une meute pour le chasser à courre (« équipage Piqu'Hardy Beaulieu » de Bièvre, meute qui, comme celle du « Rallye Vielsalm », chasse aussi le chevreuil).

Le chevreuil, dont la hauteur au garrot n'atteint que la moitié (65 à 70 cm) de celle du cerf, se distingue aussi par l'absence de l'andouiller basilaire sur ses bois qui, chez le broquant bien développé, ne comptent normalement que trois pointes chacun. Le chevreuil se distingue également par un détail du squelette des pieds qui le rapproche des cervidés propres aux deux Amériques.

Le genre *Capreolus* est répandu de l'Espagne jusqu'aux côtés asiatiques du Pacifique; représenté en Europe par l'espèce *Capreolus capreolus* (LINNÉ), on l'y trouve jusqu'en Suède et en Ecosse, d'une part, et jusque dans les pays côtiers de la Méditerranée et de la mer Noire d'autre part.

Il vit par couples ou en petites troupes de quatre à dix individus. La chevrette met bas, en avril-mai, deux chevillards de sexes différents et à livrée tachetée. La chute des bois a lieu en octobre-décembre et le nouveau bois est déjà formé un mois après la chute du précédent;

il n'est cependant dégagé de la peau velue (le « velours ») qui le recouvre pendant sa croissance, que vers le mois d'avril. Le rut a déjà lieu en août-septembre, mais l'ovule fécondé ne commence à se développer qu'environ cinq mois avant la mise-bas du jeune qui en provient. Les conditions d'existence du chevreuil n'exigeant pas d'aussi vastes forêts que celles qui sont nécessaires au cerf, son habitat est forcément moins limité : vers le nord il atteint la Meuse et, franchissant cette limite naturelle, s'étend à l'est dans le Limbourg et la partie orientale de la province d'Anvers; à l'ouest, il dépasse la Meuse jusque dans le Hainaut; l'aire de distribution de ce gracieux cervidé comprend aussi une partie du Brabant, notamment la forêt de Soignes. Se nourrissant principalement de jeunes pousses, de bruyères, de ronces et, au printemps, de châtons de saules et de bourgeons, il cause peu de dommages aux cultures.

Quant au sanglier, *Sus scrofa* LINNÉ, on le rencontre en Belgique surtout dans la Campine limbourgeoise et dans presque toute la partie du pays située au sud de la Meuse. Bien qu'autochtone ici comme dans tous les pays de l'Europe continentale, ce suidé présente une espèce migratrice, se déplaçant facilement à de grandes distances. C'est ainsi qu'en automne et en hiver, surtout quand la saison est rigoureuse, le peuplement du pays s'accroît d'une certaine quantité de spécimens ou même de bandes importantes venant de l'est et originaires d'Allemagne, où à son tour, il y a apport du côté de la Pologne, de la Hongrie, etc. Pour le moment, en Belgique, l'espèce n'est donc nullement menacée d'extinction, d'autant plus que la portée d'une laie comprend de quatre à huit ou même douze marcassins (à livrée striée longitudinalement).

L'existence du sanglier est liée à la forêt où cet ongulé artiodactyle *omnivore* se nourrit de glands, de faines, de fruits sauvages, de bourgeons, de champignons (truffes, etc.), de bulbes et de racines qu'il déterre à l'aide de son groin et de ses boutoirs (dents canines). A cette nourriture végétale, il ajoute des larves d'insectes, les limaces, etc., ainsi que la charogne qu'il trouve accidentellement. Son attachement à la forêt ne l'empêche pas de faire des incursions nocturnes dans les cultures et d'y commettre des déprédations considérables. Blessé, ou acculé à se défendre, le sanglier devient dangereux.

MAMMIFÈRES À DISPERSION LIMITÉE.

Le chat sauvage, *Felis sylvestris* SCHREBER, espèce bien distincte du chat domestique, *Felis catus* LINNÉ (qui est vraisemblablement d'origine africaine), diffère de ce dernier par la queue, plus courte et en forme de massue. En Europe occidentale l'habitat de *Felis sylvestris* s'étend de l'Ecosse à l'Espagne et à la Turquie, les chats sauvages des grandes îles de la Méditerranée (Sardaigne, Crête) n'étant pas considérés par les zoologistes comme appartenant à cette espèce. Animal de forêt, on le rencontre seulement là où l'homme n'a pas déboisé. Aussi, en Belgique, l'aire de distribution du chat sylvestre coïncide-t-elle à peu près avec celle du cerf et de la martre, sans toutefois dépasser l'Ourthe vers l'est. Cette aire est limitée, au nord, par une ligne approximative unissant Beauraing, Rochefort et Laroche-sur-Ourthe, et, au sud, par une ligne qu'on tracerait de Lamorteau à Aubange, au sud d'Arlon. Cependant, certains spécimens dépassent au nord l'aire indiquée, jusqu'à atteindre les environs de Dinant, et même Hingeon, au nord de Namur, où un exemplaire a été abattu en 1932. D'autre part, vers le sud, l'habitat du chat sauvage s'étend au delà de la frontière française, et tout récemment un exemplaire a été abattu dans le Grand-Duché de Luxembourg. Se nourrissant principalement de petits rongeurs, le chat sauvage n'est pas aussi dangereux pour le gibier à plumes que le prétendent les propriétaires des chasses et les gardes.

Par ses limites, l'habitat de la martre, *Martes martes* (LINNÉ), coïncide plus exactement avec celui du cerf et par conséquent on la rencontre dans les forêts des Ardennes et, plus au

sud, dans celles de la Gaume. La martre préfère généralement les pineraies aux bois d'arbres feuillus. Sa gorge à plastron orange permet de la distinguer facilement de la fouine; celle-ci, qui est répandue aussi en Basse-Belgique, présentant une gorge blanche.

Devenue rare dans le pays, la martre ne cause que rarement des dommages aux poulaillers, contrairement à d'autres mustélidés (fouine, putois), plus déprédateurs.

Des trois rongeurs à distribution limitée en Belgique, le vrai loir, *Glis glis* (LINNÉ), au pelage gris et à queue touffue, un peu comme l'est celle de l'écureuil, ne vit plus dans notre pays que dans le coin sud-est du Luxembourg. Animal nocturne, il se nourrit de glands, de noisettes, de fruits, etc., et on le trouve là où existent les essences qui lui sont nécessaires, ainsi que dans les vergers et dans les haies de prunelliers, d'églantiers, etc. Plongés en léthargie pendant l'hiver, les loirs dorment parfois par groupes dans un même trou d'arbre ou dans un autre abri naturel. Les femelles construisent des nids ou adoptent des nids d'oiseaux pour y élever leur progéniture. Dans certains endroits de son aire de distribution, le loir a été supplanté par le lérot, *Eliomys quercinus* (LINNÉ), plus nuisible que lui aux vergers, et dont l'habitat s'étend jusque dans le nord de la Belgique.

Le hamster, *Cricetus cricetus* (LINNÉ), qui pendant environ un siècle n'existait plus en Belgique, y est réapparu il y a une quarantaine d'années dans le Limbourg, ayant traversé la Meuse en venant de l'est, où il est commun en Russie méridionale. En passant au sud de Hasselt, il s'est vite répandu vers l'ouest dépassant Namur et pénétrant jusque dans le Brabant. Fouisseur, creusant en plein champ des terriers profonds, où il cache ses provisions d'hiver, constituées de graines et de tubercules (pommes de terre) en quantités dépassant parfois 10 kg, le hamster est considéré comme un ennemi sérieux de l'économie agricole.

Quant au rat musqué, *Ondatra zibethica* (LINNÉ), originaire de l'Amérique du Nord, il a d'abord été introduit en Belgique en vue de l'élevage pour la fourrure, puis échappé de captivité il s'est rapidement multiplié d'une façon dangereuse. Toutefois, il est plus nuisible pour les digues dans lesquelles il creuse ses galeries (communiquant avec des voies d'eau ou des étangs) que pour les cultures, sa nourriture consistant surtout en végétaux poussant sur les berges. Menant une existence semi-aquatique, il construit des huttes éloignées des berges, au milieu des étangs et des marais. Le rat musqué est très prolifique comme tous les membres du groupe des campagnols (microtinés), dont il fait partie. Apparu d'abord au nord de Hasselt, il s'est propagé à l'ouest de la ligne Anvers-Bruxelles et son aire d'habitat tend à atteindre Gand.

Dr S. FRECHKOP.

III. — REPTILES.

Lacerta agilis agilis LINNÉ.

Le plus grand des lézards belges a, dans notre pays, une distribution discontinue et localisée comprenant la Campine d'une part, le Pays Gaumais de l'autre. En Europe, sa distribution s'étend largement vers l'est (Russie), le nord (sud de la Suède et de la Finlande), le sud-est (nord-ouest de la Yougoslavie), le sud (est de la France); bien qu'absent de l'ouest de la France et de la Belgique, on le retrouve en Angleterre.

Le lézard agile, qui en dépit de son nom est l'un des moins élégants et des moins vifs des lacertides, aime les milieux rocaillieux ou sablonneux, mais pourvus d'une végétation arbustive réduite. On ne le trouve normalement ni en prairie, ni en forêt. A moins de circonstances météorologiques exceptionnelles, il ne sort qu'en avril, se reproduit en mai et parfois en juillet-août, pour s'abriter dans un terrier abandonné dès le mois de septembre ou d'octobre.

Lacerta muralis muralis LAURENTI.

Le lézard des murailles, dont la distribution en Belgique comprend deux parties correspondant respectivement à la zone calcareuse et à la zone marneuse, séparées par la zone schisteuse où il n'existe point, est aussi très répandu en Europe Centrale au sud du Danube, en Allemagne Occidentale, en Hollande, en France et en Italie.

Plus encore que son congénère « agile », il recherche les biotopes rocaillieux, bien exposés au soleil. Il est très commun dans la vallée de la Meuse; il n'est pas rare d'en voir de nombreux individus simultanément, chassant avec vélocité les insectes qui passent à leur portée. La période d'hibernation est plus courte que celle du lézard agile puisqu'il ne disparaît qu'en novembre pour sortir de sa cachette dès le début du printemps, voire même déjà à la fin de l'hiver.

Natrix natrix helvetica (LACÉPÈDE).

La couleuvre à collier est relativement répandue en Haute-Belgique; introduite dans le Brabant wallon, elle y est devenue assez commune. En outre, une capture en Campine anversoise et une autre à Ostende (1905, Coll. Institut royal des Sciences naturelles) suggèrent sa présence en Basse-Belgique, mais même si ces faits sont authentiques, il est peu probable que des populations appréciables aient pu se maintenir dans ces régions sans faire parler d'elles. Vers l'est, la couleuvre à collier s'étend jusqu'à l'ouest de l'Allemagne; jusqu'en Hollande vers le nord, en Angleterre vers l'ouest et jusqu'en Italie vers le sud. Elle est remplacée par d'autres races au delà de ces régions.

Ce serpent aquatique, grand mangeur de batraciens, s'accommode malgré tout de milieux fort divers. Il devient actif au début du printemps et se retire dans des cachettes fort variées dès le mois de novembre.

Coronella austriaca austriaca LAURENTI.

La coronelle est commune en Haute-Belgique et en Campine. Sa distribution hors des frontières de notre pays est très étendue : elle atteint le 63° degré de latitude vers le nord, le nord de l'Espagne, la Grèce et le Caucase.

Se nourrissant principalement de lézards, elle recherche les milieux rocailleux et secs fréquentés par ses victimes habituelles. L'hibernation commence assez tôt (septembre ou octobre), mais ne finit guère plus tard que chez la couleuvre à collier. Contrairement à cette dernière, la coronelle n'est pas un serpent pacifique. Elle se défend énergiquement quand on la saisit, mais sa morsure n'est pas dangereuse.

Vipera berus berus (LINNÉ).

La *vipère* a en Belgique une distribution comparable à celle de la coronelle, à ceci près qu'elle manque dans la province de Liège. En Europe, on la trouve jusqu'au 67° degré de latitude nord, son ovoviviparisme lui permettant de mieux résister aux climats rigoureux, jusqu'au nord de l'Ecosse, jusqu'aux Pyrénées, aux Apennins et aux Balkans. Vers l'est sa distribution s'étend jusqu'à l'île Sakhaline. La vipère se rencontre aussi bien en terrain sec qu'en terrain marécageux. Son régime très varié, comprend tous les petits vertébrés terrestres qui se rencontrent là où elle habite, et même, pour les jeunes, des invertébrés. L'hibernation n'est pas prolongée.

IV. — BATRACIENS.

Rana arvalis arvalis NILSSON.

En Belgique, la grenouille oxyrhine est limitée à la Campine; on n'y connaît son existence que depuis 1914. Hors de nos frontières, sa distribution s'étend dans la zone baltique jusqu'en Sibérie au Cercle polaire, et au delta du Danube.

Ce batracien, bien caractéristique des tourbières et des bruyères marécageuses se reproduit en mars ou avril, généralement huit à quinze jours après la grenouille rousse. Cette période passée, *Rana arvalis* mène une existence terrestre.

Pelodytes punctatus DAUDIN.

Le pelodyte a été capturé une seule fois en Belgique, aux environs de Poperinghe, région qui se trouve à la limite septentrionale de sa distribution. Celle-ci s'étend vers le sud jusqu'en Espagne et en Ligurie (nord-ouest de l'Italie).

La période de reproduction du pelodyte commence dès la fin du mois de février et peut se prolonger jusqu'à la fin de l'été. A ce moment, on le voit souvent à l'eau ou dans les buissons, sur lesquels il peut grimper comme la rainette, et pendant le jour. En dehors de ces périodes d'activité particulière, il mène une existence jousseuse, ne sortant que pendant la nuit.

Bombina variegata variegata (LINNÉ).

Le sonneur à pieds épais a, en Belgique, une distribution curieusement discontinue et qui continue certainement de se fragmenter.

C'est en Haute-Belgique qu'il est le plus répandu, mais il manque dans toute une bande de territoire correspondant à peu près à la zone schisteuse. Deux autres lots existent, l'un dans le Tournaisis, l'autre dans la région de Lierre, et peut être un troisième, près de Poperinghe.

Sa distribution en Europe a le même caractère erratique; elle s'étend vers le sud, en France, et jusqu'à la plaine du Pô, vers le sud-est jusqu'en Macédoine, vers l'est jusqu'aux Carpathes et vers le nord, jusqu'en Hollande.

Les sonneurs sont en grande partie aquatiques; la reproduction commence vers la mi-mai pour prendre fin de juin à septembre. Ils deviennent terrestres pour hiverner, s'abritant sous des pierres ou dans un trou.

Alytes obstetricans obstetricans (LAURENTI).

Le crapaud accoucheur a en Belgique une distribution assez singulière, encore que continue : province de Namur, ouest et sud de la province du Luxembourg; vallées de la Meuse (sauf en aval de Liège), de la basse Ourthe et de la Vesdre dans la province de Liège;

province de Brabant (moins le nord-est) et province du Hainaut (moins l'ouest). Son domaine s'étend vers le sud jusqu'aux Pyrénées et vers le sud-est jusqu'aux Alpes; il existe également dans l'ouest de l'Allemagne et dans le Limbourg hollandais.

L'alyte est le plus terrestre de nos batraciens; il sort la nuit et se cache durant le jour en toutes sortes d'abris, galeries de petits mammifères, sous les pierres, etc. Il abandonne ses quartiers d'hiver au mois de mars pour les regagner à l'automne à une date variable selon la température. Sa reproduction qui a lieu depuis mars jusqu'au mois d'août, est très singulière; la femelle pond un petit chapelet d'une trentaine d'œufs à gros vitellus, que le mâle, après les avoir fécondés, entortille autour de ses membres postérieurs. Après quoi, il promène partout sa progéniture, l'humectant de temps en temps en traversant l'une ou l'autre flaque; au moment de l'éclosion, il se rend dans une petite mare et les têtards, déjà grands, sortent des œufs dont l'enveloppe est ramollie par l'eau.

Dr R. LAURENT.

V. — POISSONS.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA DISTRIBUTION
DES POISSONS D'EAU DOUCE DE BELGIQUE.

Les poissons d'eau douce de la Belgique peuvent être classés en différentes rubriques dont les espèces figurant sur les cartes de distribution sont des exemples. Nous en donnons la liste complète ci-dessous. Plusieurs des espèces anadromes, marquées d'un astérisque, sont en voie de disparition ou ont déjà disparu de nos eaux douces.

Poissons anadromes :

- * *Acipenser sturio* L.
- * *Petromyzon marinus* L.
- Lampreta fluviatilis* (L.)
- * *Alosa alosa* (L.)
- Alosa fallax* (LACÉP.)
- * *Salmo salar* L.
- * *Trutta trutta* (L.)
- * *Coregonus oxyrhynchus* (L.)
- Osmerus eperlanus* (L.)

Poissons catadromes :

- Anguilla anguilla* (L.)

Poissons euryhalins :

- Gobius microps* KROYER
- Gasterosteus aculeatus* L.
- Platichthys flesus flesus* (L.)

**Poissons sténohalins ou oligohalins de la Basse et
Moyenne-Belgique :**

- Leucaspis delineatus* (HECKEL)
- Leuciscus idus* (L.)
- Lotta lotta* (L.)

Poissons sténohalins de la Haute-Belgique :

- Trutta fario* L.
- Trutta irideus* (W. GIBB.)
- Thymallus thymallus* (L.)
- Salvelinus fontinalis* MITCH.
- Barbus barbus* (L.)
- Alburnus bipunctatus* (L.)
- Leuciscus cephalus* (L.)

- Phoxinus phoxinus* (L.)
- Chondrostoma nasus* (L.)
- Acanthopsis taenia* (L.)
- Micropterus salmoides* (LAC.) (importé)
- Micropterus dolomieu* LAC (importé)

**Poissons sténohalins ou oligohalins de la Belgique
entière :**

- Lampetra planeri* (BLOCH)
- Cyprinus carpio* L.
- Carassius carassius* (L.)
- Carassius auratus* (L.)
- Tinca tinca* (L.)
- Gobio gobio* (L.)
- Rhodeus amarus* (L.)
- Abramis brama* (L.)
- Blicca björkna* (L.)
- Alburnus alburnus* (L.)
- Leuciscus leuciscus* (L.)
- Gardonus rutilus* (L.)
- Scardinius erythrophthalmus* L.
- Cobitis barbatula* (L.)
- Misgurnus fossilis* (L.)
- Ameiurus nebulosus* (LSR.) (importé)
- Esox lucius* L.
- Umbra pygmaea* DE KAY (importé et très sporadique)
- Perca fluviatilis* (L.)
- Lucioperca lucioperca* (L.)
- Acerina cernua* (L.)
- Eupomotis gibbosus* L. (importé)
- Cottus gobio* L.
- Pygosteus pungitius* L.

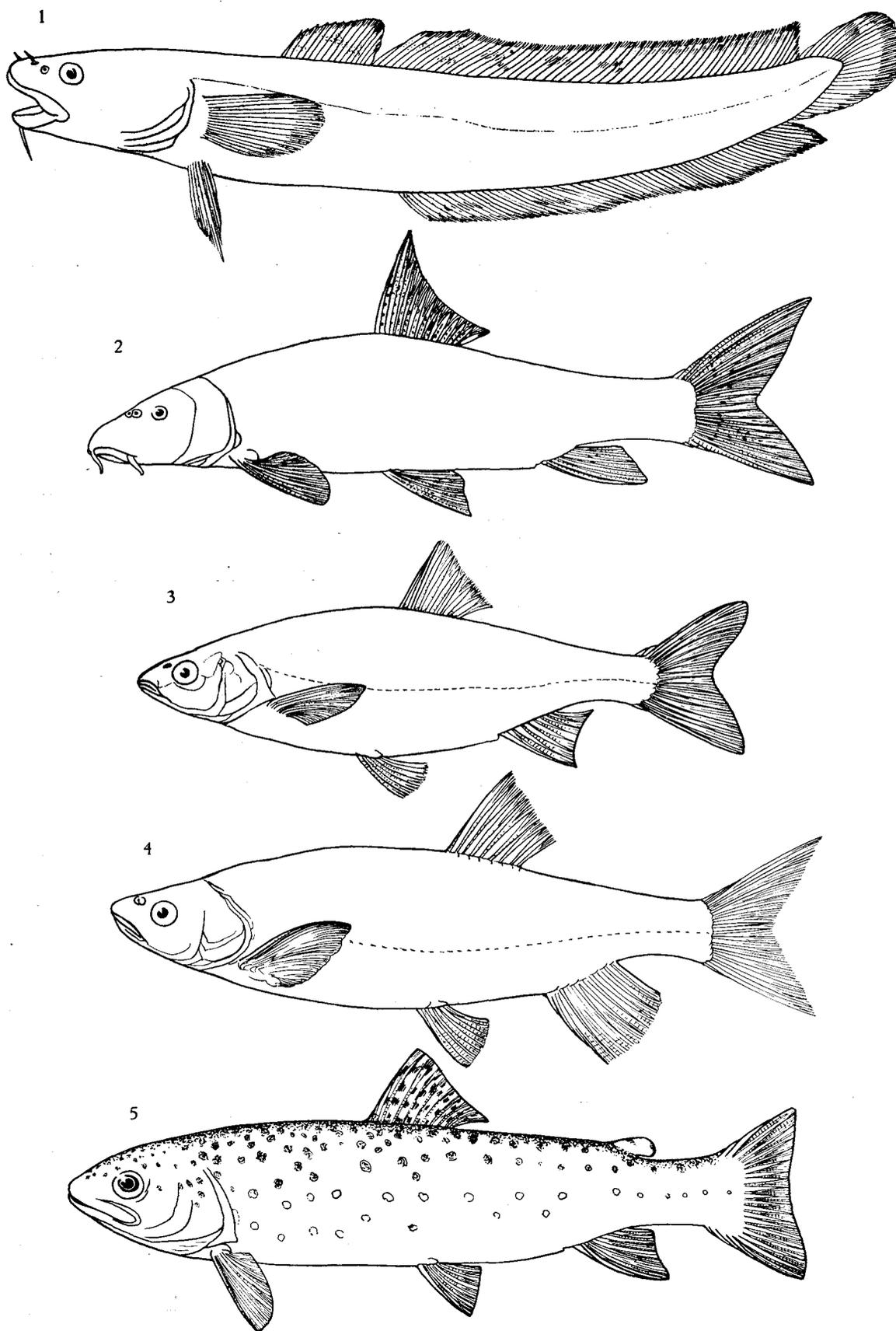


Fig. 1. — *Lota lota* (LINNÉ) (60 cm maximum).
Fig. 2. — *Barbus barbus* (LINNÉ) (60 cm maximum).
Fig. 3. — *Leuciscus idus* (LINNÉ) (30 cm maximum).

Fig. 4. — *Leuciscus cephalus* (LINNÉ) (60 cm maximum).
Fig. 5. — *Trutta fario* LINNÉ (40 cm maximum).

ESPÈCES DONT LA DISTRIBUTION EST FIGURÉE.

Lota lota (L.) (*fig. 1*), « La lotte ». — Ce *Gadidæ* d'eau douce est une des espèces holarctiques les plus caractéristiques de l'Hémisphère nord, répartie tant dans le nord de l'Europe qu'en Asie et en Amérique du Nord. Elle était commune en Belgique, spécialement dans le bassin de l'Escaut car elle recherche les rivières à courant peu rapide.

Actuellement, elle semble avoir disparu, du moins sur une grande partie de son ancienne aire de dispersion, à cause de la pollution croissante de nos rivières, très défavorable à un poisson qui affectionne les eaux froides, claires et limpides.

Leuciscus idus (L.) (*fig. 3*), « L'ide mélanote ». — Ce *Cyprinidæ* est une des espèces les plus caractéristiques de la faune dulcicole palæarctique et se rencontre notamment dans toute l'Europe septentrionale. En Belgique, il est particulier au bassin de l'Escaut et se rencontre aussi bien dans les eaux naturelles que dans les canaux de navigation et les étangs, où l'on acclimata de préférence une variété rouge ornementale.

Leuciscus cephalus (L.) (*fig. 4*), « Le chevaine ». — *Cyprinidæ* palæarctique d'Europe septentrionale et centrale. Il est très répandu dans les eaux claires et courantes de la Haute-Belgique et du bassin de la Meuse en particulier. Il atteint une belle taille dans les eaux profondes mais il se rencontre aussi dans les rivières claires affluentes des cours d'eau principaux sauf dans l'extrême cours supérieur des rivières.

C'est un poisson qui disparaît rapidement dans les eaux polluées. Il était répandu jadis dans certaines rivières du bassin de l'Escaut mais la pollution l'a fait disparaître presque complètement de ces régions de la Belgique.

Trutta fario L. (*fig. 5*), « La truite » est un *Salmonidæ* palæarctique et, comme les autres représentants de cette famille, il exige une eau particulièrement pure et oxygénée. C'est pourquoi, on ne rencontre guère cette espèce qu'en Haute-Belgique, et dans le bassin de la Meuse en particulier, où c'est dans les affluents supérieurs et même dans l'extrême cours supérieur de ceux-ci que la fraie se réalise habituellement. Son acclimatation dans le cours supérieur de certains affluents orientaux du bassin de l'Escaut a été réalisée mais est sous la dépendance de la pureté de l'eau.

Barbus barbatus (L.) (*fig. 2*), « Le barbeau ». — C'est un *Cyprinidæ* palæarctique d'eau vive comme le chevaine. Moins nordique, il habite l'Europe centrale et caractérise la Haute-Belgique et le bassin de la Meuse en particulier. Il faut noter cependant qu'il habite de préférence le cours inférieur des affluents et, plus particulièrement encore, la Meuse elle-même.

Alburnus bipunctatus (BLOCH) (*fig. 9*), « L'ablette baponctuée ». — *Cyprinidæ* palæarctique d'Europe centrale et des régions asiatiques limitrophes, il manque en Europe septentrionale. En Belgique, c'est une espèce propre au bassin de la Meuse où elle est relativement peu commune et présente une distribution sporadique.

Leucaspis delineatus (HECKEL) (*fig. 6*), — Petit *Cyprinidæ* palæarctique manquant complètement en Angleterre, France, Suisse, Italie, Finlande, Norvège. Connu du Danemark, Suède, Hollande, Belgique, Allemagne. C'est une curieuse espèce à distribution européenne restreinte et même sporadique. C'est ainsi qu'en Belgique, les localités où elle a été signalée ne forment pas une aire continue et sa présence y est irrégulière.

Umbra pygmaea DE KAY (*fig. 7*). — Poisson américain de la famille des *Umbridæ*, originaire de la région orientale des Etats-Unis, découvert récemment dans les affluents de la rive gauche de la Meuse propres au Limbourg belge et hollandais. Ce poisson y est large-

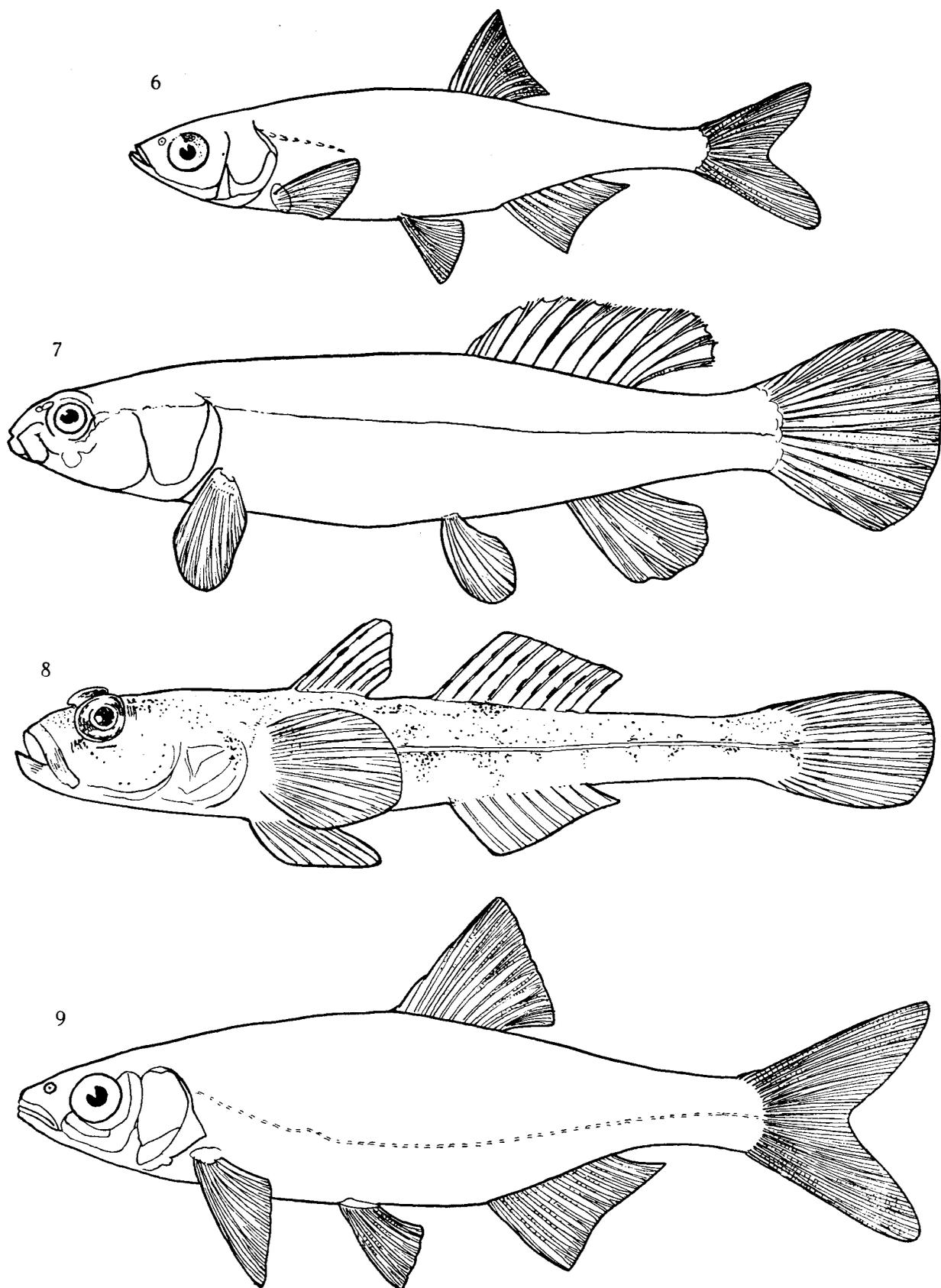


Fig. 6. — *Leucaspis delineatus* (HECKEL) (8 cm)
Fig. 7. — *Umbra pygmaea* (DE KAY) (10 cm)

Fig. 8. — *Gobius microps* KROYER (5 cm).
Fig. 9. — *Alburnus bipunctatus* (BLOCH) (12 cm).

ment répandu depuis de nombreuses années et parfaitement acclimaté sans que l'on connaisse les circonstances exactes de son introduction. S'accommodant de la pollution la plus grande, cette espèce est peut-être la seule à être appelée à augmenter considérablement sa distribution dans l'avenir.

Gobius microps KROYER (*fig. 8*). — Petit poisson de la famille des *Gobiidæ* offrant un habitat côtier s'étendant en Europe depuis Trondjheim jusqu'à la mer Noire y compris la mer Baltique. Fréquent dans les embouchures des fleuves, ce petit gobius est connu en Belgique des parages de la côte : Yser, canal de Bruges, Bas-Escaut. C'est une espèce franchement euryhaline.

Dr M. POLL.

VI. — INSECTES.

ESPÈCES À DISPERSION LIMITÉE.

Bien que le territoire de la Belgique soit peu étendu, on y compte environ 20.000 espèces d'insectes. On comprendra qu'il est impossible de donner un aperçu de la façon dont se distribuent tous ces insectes dans le pays. On peut toutefois noter, très sommairement, que la Belgique est habitée par deux populations d'insectes : des espèces originaires du nord de l'Europe et qui se sont installées dans le pays à la faveur des périodes de refroidissement (périodes glacières); d'autres, venues du sud, qui sont des espèces d'acquisition plus récente. En fait, comme l'écrivait l'éminent zoologiste Auguste LAMEERE : « Les limites politiques actuelles de la Belgique ne correspondent à aucune division de la géographie animale : elles sont tracées à travers quatre grandes contrées zoologiques de l'Europe moyenne qui viennent précisément se terminer dans notre pays. »

Cependant, sur ce territoire relativement exigu, la Belgique compte une assez grande diversité de zones naturelles : zone littorale, zone campinienne, zone calcareuse, zone ardennaise, zone subalpine, zone lorraine, etc., où des conditions spéciales dues à la structure et à la composition du sol (Littoral), à des situations locales dépendant, par exemple, de la latitude, de l'altitude (Hautes-Fagnes) ou de l'orientation (gradins fleuris de Torgny) ont permis l'établissement d'une faunule souvent confinée dans une aire de peu d'étendue.

C'est cette faunule à dispersion limitée, ou du moins quelques éléments de cette faunule, qui fait l'objet des trois cartes réservées aux insectes. La première carte comprend les orthoptères, hémiptères et coléoptères; la deuxième, les diptères et la troisième, les lépidoptères. Un certain nombre d'espèces citées dans les cartes n'ont pas été reproduites, la plupart ne pouvant être distinguées que par des spécialistes. Enfin, pour des raisons d'opportunité, les espèces que nous passerons en revue seront groupées par « zones d'occupation » et non par cartes. C'est ainsi que nous partirons du littoral pour aboutir à la Lorraine belge.

Un certain nombre de coléoptères, de diptères et de lépidoptères ne se rencontrent en Belgique que dans la zone littorale. Parmi les espèces littorales figurées, nous citerons les coléoptères *Geotrupes niger* MARSHAM (fig. 10), *Polyphylla fullo* LINNÉ (fig. 12), *Ægialia arenaria* FABRICIUS (fig. 14), le diptère *Clunio marinus* HALIDAY (figs 25 - 26) et le lépidoptère *Fabriciana niobe* LINNÉ (fig. 15).

Le *Clunio marinus* HALIDAY (figs 25 - 26) mérite une mention spéciale. C'est un mouche-ron qui ne s'écarte pas du voisinage immédiat de la mer, car sa larve vit dans la zone des marées. Encore n'est-il guère connu en Belgique que du môle de Zeebrugge où il a pu s'installer à la faveur d'une construction humaine réalisant, en miniature, une station analogue aux côtes rocheuses qu'il recherche. La colonie belge de *Clunio marinus* HALIDAY a probablement pour origine, des individus provenant de la côte française.

Certaines espèces littorales ne s'éloignent pas du bord de la mer, parce que le climat maritime jouit d'hivers plus doux que dans le reste du pays. Chez nous, ce sont des insectes occasionnellement littoraux, car dans les régions plus méridionales ils sont plus nettement continentaux. Il existe toutefois des espèces exclusivement littorales partout où on les rencontre. C'est le cas pour la plupart des diptères signalés sur la carte, mais non figurés sur la planche, qui sont des espèces dites halophiles parce que le sel marin entre dans leur alimentation.

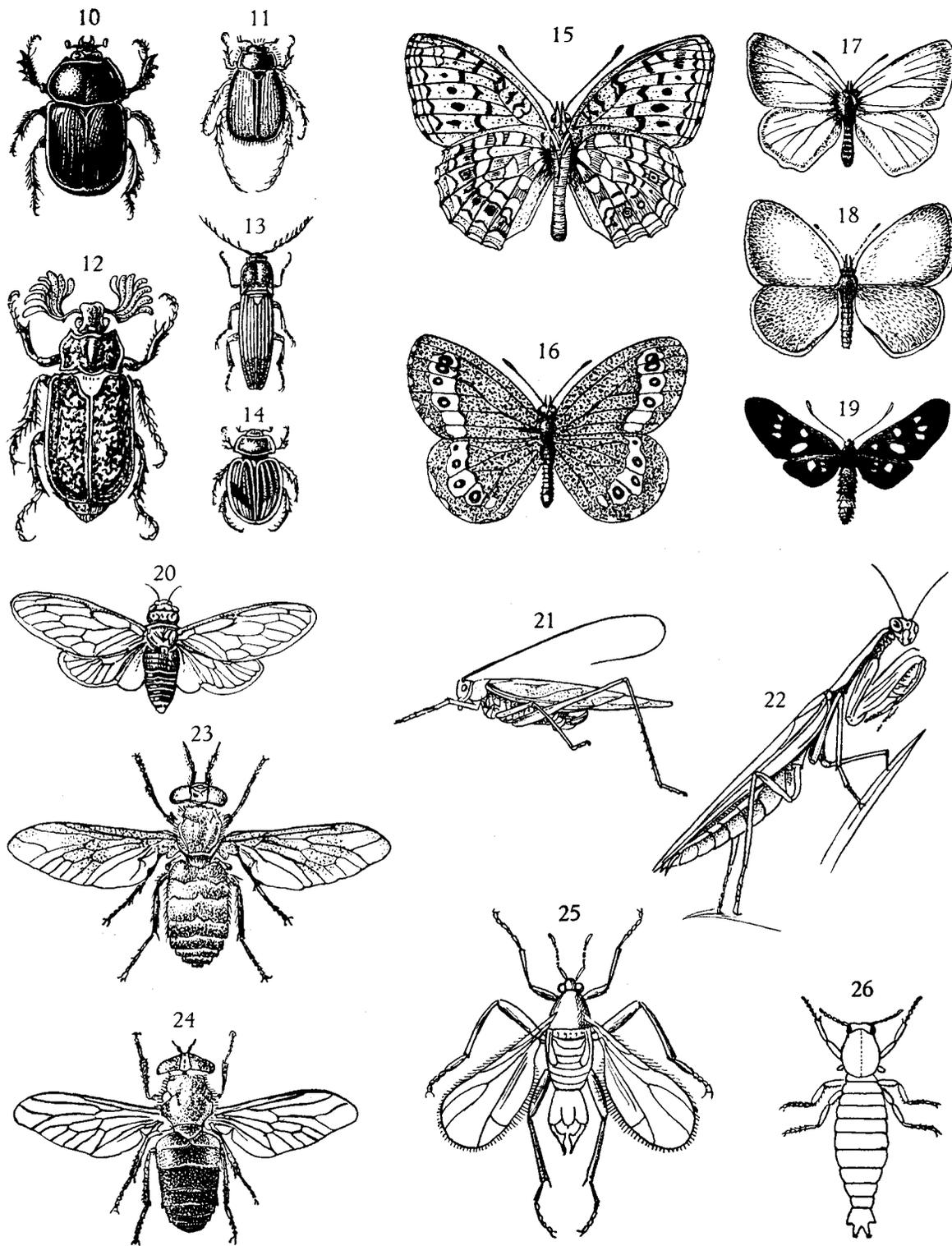


Fig. 10. — *Geotrupes niger* MARSHAM (Long. 15 - 23 mm).
 Fig. 11. — *Homaloptia ruricola* FABRICIUS (Long. 6 - 7 mm).
 Fig. 12. — *Polyphylla fullo* LINNÉ (Long. 32 - 40 mm).
 Fig. 13. — *Corymbites cupreus* FABRICIUS (Long. 13 - 15 mm).
 Fig. 14. — *Ægialia arenaria* FABRICIUS (Long. 4 - 5 mm).
 Fig. 15. — *Fabriciana niobe* LINNÉ, face inférieure
 (Enverg. 45 - 46 mm).
 Fig. 16. — *Erebia ligea carthusianorum* FRUHSTORFER
 (Enverg. 42 - 44 mm).
 Fig. 17. — *Maculinea alcon* FABRICIUS (Enverg. 33 - 35 mm).

Fig. 18. — *Cænonympha ipnis* SCHIFFERMÜLLER
 (Enverg. 30 - 34 mm).
 Fig. 19. — *Amata phegea* LINNÉ (Enverg. 30 - 40 mm).
 Fig. 20. — *Cicadetta montana* SCOPOLI (Long. 16 - 20 mm).
 Fig. 21. — *Phaneroptera falcata* PODA (Long. 12 - 18 mm).
 Fig. 22. — *Mantis religiosa* LINNÉ (Long. 48 - 75 mm).
 Fig. 23. — *Chrypsops rufipes* MEIGEN Long. 7,5 - 8,5 mm).
 Fig. 24. — *Hybomitra borealis* MEIGEN (Long. 14 - 15 mm).
 Fig. 25. — *Ctunio marinus* HALIDAY, mâle (Long. 1,5 - 2 mm).
 Fig. 26. — *Ctunio marinus* HALIDAY, femelle (Long 1,5 - 2 mm).

On comprendra également que les insectes phytophages inféodés aux plantes croissant exclusivement au bord de la mer, ne peuvent s'écarter de la côte.

Parmi les espèces cantonnées dans le nord du pays, il y a lieu de signaler le coléoptère *Carabus clathratus* LINNÉ (*non figuré*), le diptère *Chrysops rufipes* MEIGEN (*fig. 23*) et les lépidoptères *Maculineaalcon* FABRICIUS (*fig. 17*) et *Amata phegea* LINNÉ (*fig. 19*).

Le *Carabus clathratus* LINNÉ est un carabe assez rare qui fréquente en Belgique les marais campiniens. C'est donc un insecte hygrophile, mais qui ne semble pouvoir subsister que dans des endroits à degré hygrométrique précis. Le *Chrysops rufipes* MEIGEN est une espèce de petit taon connu seulement de la Basse-Belgique. Comme tous les tabanides, sa répartition est liée à la présence de biotopes humides. Sa localisation en Basse-Belgique peut être due à des conditions climatiques spéciales ou à la présence d'un hôte défini, car c'est une espèce hématophage. Le lépidoptère *Maculineaalcon* FABRICIUS présente une dispersion semblable à celle du *Chrysops*, mais son aire est plus restreinte. Il vit sur les terrains marécageux où croît la plante nourricière de sa chenille, *Gentiana Pneumonanthe* LINNÉ. Bien que cette gentiane se rencontre également dans les Hautes-Fagnes, le papillon n'y a jamais été observé. *Amata phegea* LINNÉ, autre lépidoptère à dispersion limitée, n'a guère été recueilli qu'aux environs immédiats d'Anvers et qu'aux abords de Maeseck. Ces localités sont comprises dans la limite nord de son aire de dispersion et il n'y subsiste probablement que grâce à des conditions strictement locales.

Le *Carabus auronitens* FABRICIUS (*non figuré*), qui a l'aspect du carabe doré des jardins, est assez largement répandu en Belgique. Comme c'est un insecte essentiellement forestier, on ne le rencontrera cependant que là où subsistent des zones boisées d'une certaine étendue. Aux temps de la grande forêt charbonnière, il occupait certainement dans notre pays un territoire beaucoup plus vaste. Une variété noire de ce *Carabus*, la variété *Putzeysi* MORS se rencontre exclusivement dans la forêt de Soignes.

La région des Hautes-Fagnes belges, avec son climat froid et humide, ses longs hivers abondamment enneigés, son sol tourbeux, héberge une faunule entomologique qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en Belgique. La plupart des insectes qui composent cette faunule caractéristique sont des représentants de la faune boréo-alpine, c'est-à-dire qu'ils occupent une aire continue dans l'extrême nord de la zone paléarctique et ne subsistent en Europe centrale et occidentale que dans les massifs montagneux élevés. Nos Hautes-Fagnes ne peuvent être comparées aux hautes montagnes, leur altitude variant entre 600 et 700 m, mais le climat est tel qu'il correspond à une altitude de 1.200 m environ. Il serait sans intérêt ici, de citer tous les insectes confinés, en Belgique, dans les Hautes-Fagnes. Parmi les coléoptères nous relèverons seulement la présence du *Corymbites cupreus* FABRICIUS (*fig. 13*), de l'*Aphodius constans* DUFTSCHMID (*non figuré*) que l'on trouve à la Baraque-Michel dans le crottin de cerf, mais qui n'est pas spécialement boréo-alpin et du *Pyrochroa pectinicornis* FABRICIUS (*non figuré*). Parmi les diptères *Hybomitra borealis* MEIGEN (*fig. 24*) serait une espèce arctique-alpine; ce taon se prend assez fréquemment à la Baraque-Michel. Le papillon le plus typiquement boréo-alpin est certainement le *Colias palæno europome* ESPER (*non figuré*) dont la chenille vit sur le *Vaccinium uliginosum* LINNÉ (myrtille-de-loup), plante répandue dans les Hautes-Fagnes. Un autre lépidoptère extrêmement localisé, puisqu'on ne le trouve guère que sur les bords de la Helle, est l'*Erebia ligea carthusianorum* FRUHSTORFER (*fig. 16*). Dans une grande partie de l'Europe et de l'Asie, l'espèce-type *Erebia ligea* LINNÉ est un papillon de montagne; c'est un papillon de plaine en Scandinavie, en Russie et en Sibérie.

La région calcaire possède aussi sa faune caractéristique, formée principalement d'insectes recherchant les stations chaudes et sèches. Il nous suffira de citer deux lépidoptères,

Maculinea Rebeli xerophila BERGER et *Erebia aethiops peneplana* BERGER, on ne les trouve en Belgique que dans la zone calcaireuse et spécialement sur calcaire givetien. Le premier vit à l'état de chenille sur la *Gentiana cruciata* LINNÉ, le second recherche divers genres de graminées.

Enfin, nous terminerons par la Lorraine belge, cette trop rapide revue d'insectes à dispersion limitée. Plusieurs espèces venues de régions plus méridionales atteignent cette zone et s'y maintiennent à la faveur de conditions climatiques plus favorables que partout ailleurs en Belgique. C'est ainsi que la mante religieuse, *Mantis religiosa* LINNÉ (fig. 22) s'observe assez fréquemment dans la région de Torgny. Un autre orthoptère, *Phaneroptera falcata* PODA (fig. 21) a été découvert assez récemment dans cette région. Il était déjà connu des Ardennes françaises. La présence à Torgny de *Cicadetta montana* SCOPOLI (fig. 20) constitua, quand elle fut signalée, un petit événement entomologique. Car, si cette cigale remonte assez haut vers le nord, les diverses espèces de cette famille passent pour être essentiellement méridionales. Un coléoptère, *Homaloptia ruricola* FABRICIUS (fig. 11) n'est signalé, en Belgique, que des terrains jurassiques de la Lorraine belge où il recherche les pelouses et les coteaux secs. Parmi les diptères, deux taons, *Tabanus apricus* MEIGEN et *Tabanus glaucopsis* MEIGEN (non figurés) ne peuvent être rencontrés que dans l'extrême sud du pays. Cette région privilégiée du point de vue entomologie héberge également une série de lépidoptères qu'il serait inutile de rechercher en d'autres régions de notre pays. Il nous suffira de citer *Cænonympha iphis* SCHIFFERMÜLLER (fig. 18) qui fréquente les endroits herbeux et qui semble être, en Lorraine belge, à la limite de sa dispersion nord.

A. COLLART.

VII. — CRUSTACÉS.

Eriocheir sinensis (H. MILNE-EDWARDS) (fig. 29). — Le crabe chinois appartient à la famille des *Grapsidæ*. Originnaire de Chine, il a été introduit accidentellement en Allemagne vers 1912, et depuis s'est répandu dans les rivières et canaux de l'Europe occidentale. La plus grande partie de sa vie se passe en eau douce. Il creuse des terriers profonds dans les berges et peut ainsi causer de graves dégâts aux digues. Sa reproduction se fait en mer. C'est au cours des migrations de reproduction qu'on peut le capturer pour le détruire.

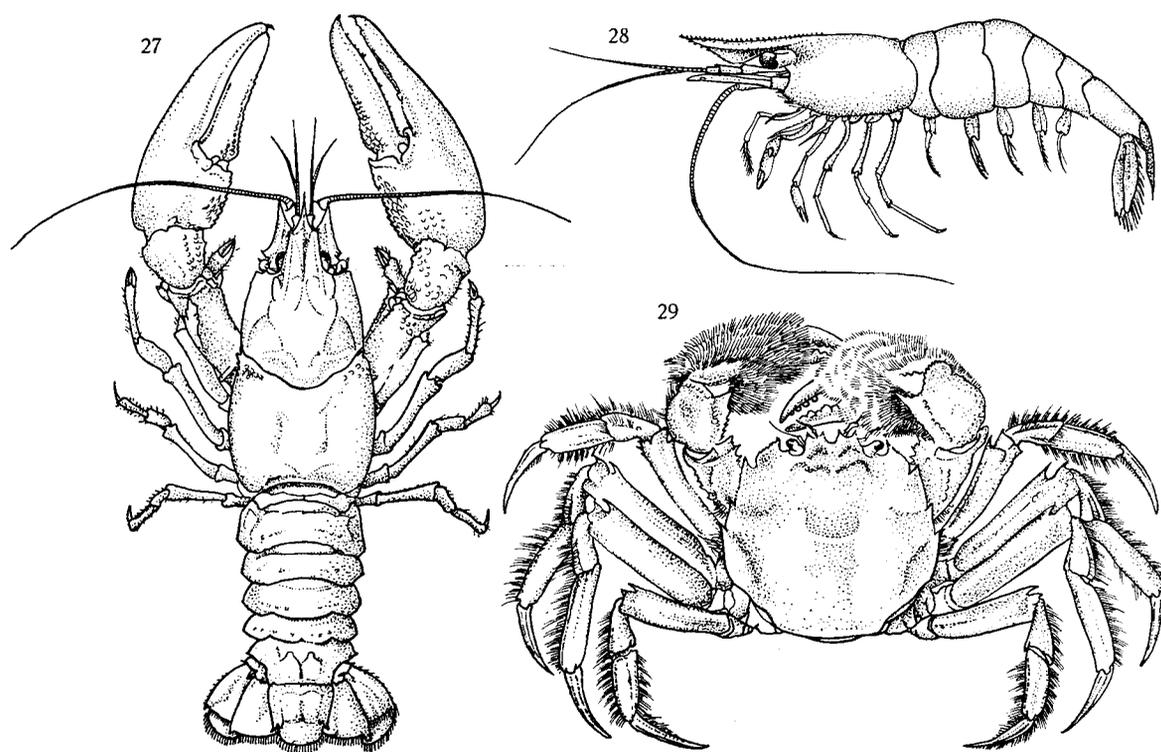


Fig. 27. — *Astacus astacus* LINNÉ (15 - 20 cm).

Fig. 28. — *Atyaephyra desmarestii* (MILLET)
(♂ : 30 mm; ♀ : 23 mm).

Fig. 29. — *Eriocheir sinensis* (H. MILNE-EDWARDS).
(♂ : 90 mm; ♀ : 80 mm).

Astacus astacus LINNÉ (fig. 27). — L'écrevisse à pieds rouges vit dans les eaux peu rapides ou calmes à fonds vaseux. Elle creuse des terriers dans les berges. Elle habite toute l'Europe centrale et occidentale. En Belgique elle est surtout connue dans la partie sud du pays où elle recherche les eaux riches en calcium. Au début du siècle, une maladie parasitaire l'avait presque exterminée, mais depuis lors, elle a progressivement repeuplé toutes les eaux non polluées.

Atyæphyra desmarestii (MILLET) (*fig. 28*). — Petite crevette d'eau douce originaire du sud de l'Europe, elle vit dans les eaux calmes des pays situés autour de la Méditerranée. On la trouve dans tous nos canaux où elle se cache sous les pierres et parmi les plantes aquatiques. Signalée dès 1886 en Belgique, elle étend progressivement sa zone de répartition vers le nord. En 1915, elle fut trouvée en Hollande où elle continue à progresser. Il semble que la progression de cette espèce soit surtout due au développement des communications par les canaux entre les différents bassins.

Dr A. CAPART.

VIII. — MOLLUSQUES.

En 1947, j'ai publié la première partie d'une « Révision des Mollusques de la Belgique » (1) traitant des mollusques terrestres et dulcicoles. Pour toutes les espèces, le lecteur y trouvera des cartes de leur répartition en Belgique et des renseignements sur leur présence dans les pays limitrophes et leur distribution générale.

Dans le présent commentaire je me suis limité aux quelques espèces figurant sur la planche « Zoogéographie » et qui présentent une distribution localisée.

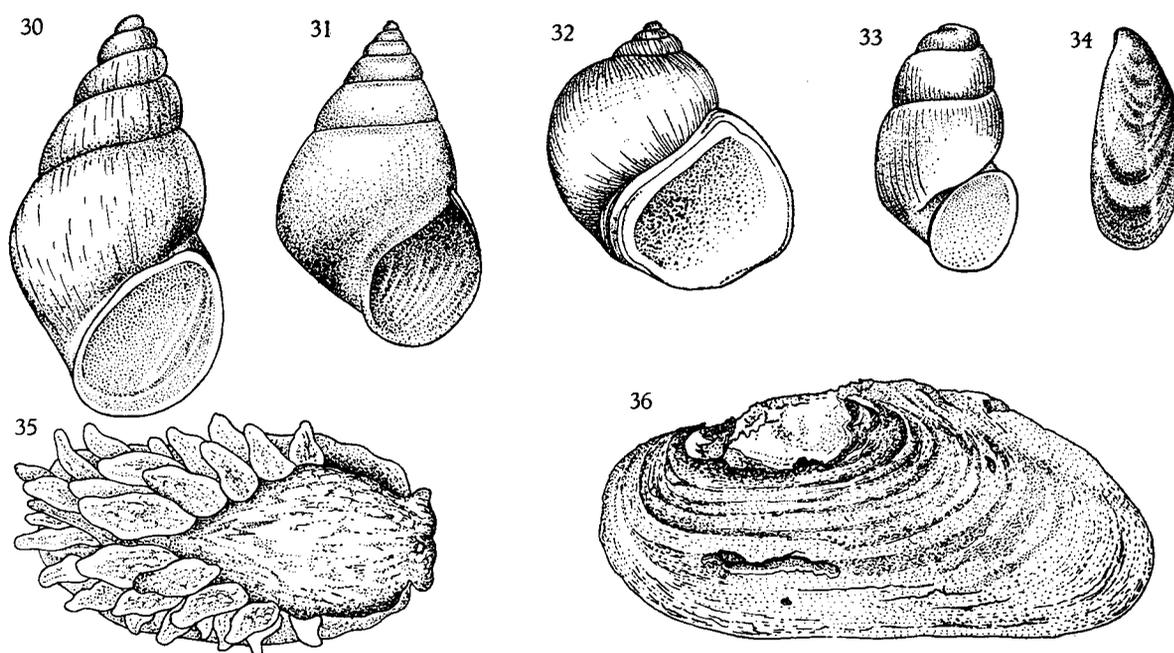


Fig. 30. — *Hydrobia jenkinsi* SMITH (3,8 mm).
 Fig. 31. — *Assiminia grayana* FLEMING (4,5 mm).
 Fig. 32. — *Lithoglyphus naticoides* C. PFEIFFER (8 mm).
 Fig. 33. — *Bythinella dunkeri* (VON FRAUENFELD) (2,5 mm)

Fig. 34. — *Dreissena cochleata* (NYST) (20 mm).
 Fig. 35. — *Alderia modesta* (LOVÉN) (8 mm).
 Fig. 36. — *Margaritana margaritifera* (LINNÉ) (105 mm).

MOLLUSQUES AQUATIQUES.

Lithoglyphus naticoides (C. PFEIFFER) (*fig. 32*), probablement originaire de l'Europe orientale, a été signalé pour la première fois en Belgique en 1924. Actuellement on le trouve surtout dans les canaux de la Campine, là, où l'eau n'est pas polluée.

Hydrobia jenkinsi SMITH (*fig. 30*), prosobranchie parthénogénétique et vivipare, fut trouvé pour la première fois, en 1927, dans les eaux saumâtres près d'Anvers. Après avoir habité d'abord les eaux saumâtres, l'espèce s'est répandue ensuite dans les eaux douces de la Basse et Moyenne-Belgique. L'origine de ce mollusque, introduit dans le N-W de l'Europe, est encore inconnue.

(1) *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, n° 106.

Margaritana margaritifera (LINNÉ) (*fig. 36*), bivalve holarctique, circumpolaire, habite en Belgique encore quelques eaux vives et pauvres en calcaire des Ardennes. Autrefois il était recherché pour les perles qu'il contient parfois.

Bythinella, genre de prosobranche (*fig. 33*), limité à l'Europe occidentale, est représenté en Belgique par trois espèces, habitant les ruisseaux à courant rapide et les sources d'eau froide des Ardennes.

Dreissena cochleata (NYST) (*fig. 34*), habite les eaux saumâtres du N-W de l'Europe. D'après certains auteurs l'espèce serait identique à une espèce de l'Afrique occidentale.

Alderia modesta (LOVÉN) (*fig. 35*), opisthobranche de l'Europe occidentale, habite exclusivement les schorres du Bas-Escaut, sur le feutrage humide de *Vaucheria*.

Assimineia grayana FLEMING (*fig. 31*), prosobranche du N-W de l'Europe, est également un habitant des schorres.

MOLLUSQUES TERRESTRES.

Helix aspersa MÜLLER (*fig. 37*), espèce pulmonée de l'Europe occidentale et méridionale, est commune en Basse et en Moyenne-Belgique; la Meuse constitue la limite orientale de sa distribution qui semble coïncider avec l'isotherme + 2° de janvier.

Ena obscura MÜLLER (*fig. 39*), habite toute l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie Mineure; il manque presque complètement en Basse-Belgique, mais se trouve assez répandu dans le restant du pays.

Milax rusticus (MILLET) (*fig. 46*), une limace de l'Europe centrale et méridionale, est assez commune aux environs de la Meuse et de ses affluents.

Oxychilus helveticum (BLUM) (*fig. 45*), a été récolté en Europe occidentale depuis la Suisse jusqu'en Angleterre. Sa distribution en Belgique est limitée aux vallées de la Meuse et de ses affluents.

Pupilla sterrii (VON VOITH) (*fig. 40*), petite espèce alpine, se trouve en Belgique dans la région calcaire aux environs de la Meuse.

Azeca menkeana (C. PFEIFFER) (*fig. 41*), de l'Europe occidentale, est plutôt rare en Belgique où il habite les districts calcaire, ardennais et jurassique.

Helicella geyeri (SOOS) (*fig. 47*), est une espèce encore mal connue à cause de la ressemblance de sa coquille avec celle de *Helicella striata* (MÜLLER). Elle a été signalée de plusieurs localités en Europe centrale. En Belgique elle ne vit qu'en quelques endroits près de la frontière française.

Ena montana (DRAPARNAUD) (*fig. 38*), espèce de l'Europe centrale, se trouve en quelques rares endroits de Haute-Belgique.

Zonitoides excavatus (BEAN) (*fig. 43*), est une espèce des Iles Britanniques qui a été signalée quelques fois sur le continent (Allemagne et Pays-Bas). En Belgique quelques coquilles vides ont été trouvées en Campine.

Cochlicella acuta (MÜLLER) (*fig. 42*), espèce xérothermique de la région méditerranéenne, remonte le long des côtes de l'océan atlantique, de la Manche et de la mer du Nord. En 1910, les premiers spécimens furent trouvés à La Panne. Actuellement elle vit également à Coxyde.

Helicella profuga (SCHMIDT) (*fig. 49*), originaire de l'Italie et des Balkans, fut trouvé en 1937 à Nieuport-Bains. Après la seconde guerre mondiale, l'espèce a été récoltée vivante à plusieurs endroits dans les dunes depuis la frontière française jusqu'à Westende.

Helicella cespitum (DRAPARNAUD) (*fig. 48*), espèce de l'Europe méridionale, probablement introduite au cours de la seconde guerre mondiale, s'est maintenue à quelques endroits du littoral et est particulièrement commune dans les dunes entre Ostende et Bredene.

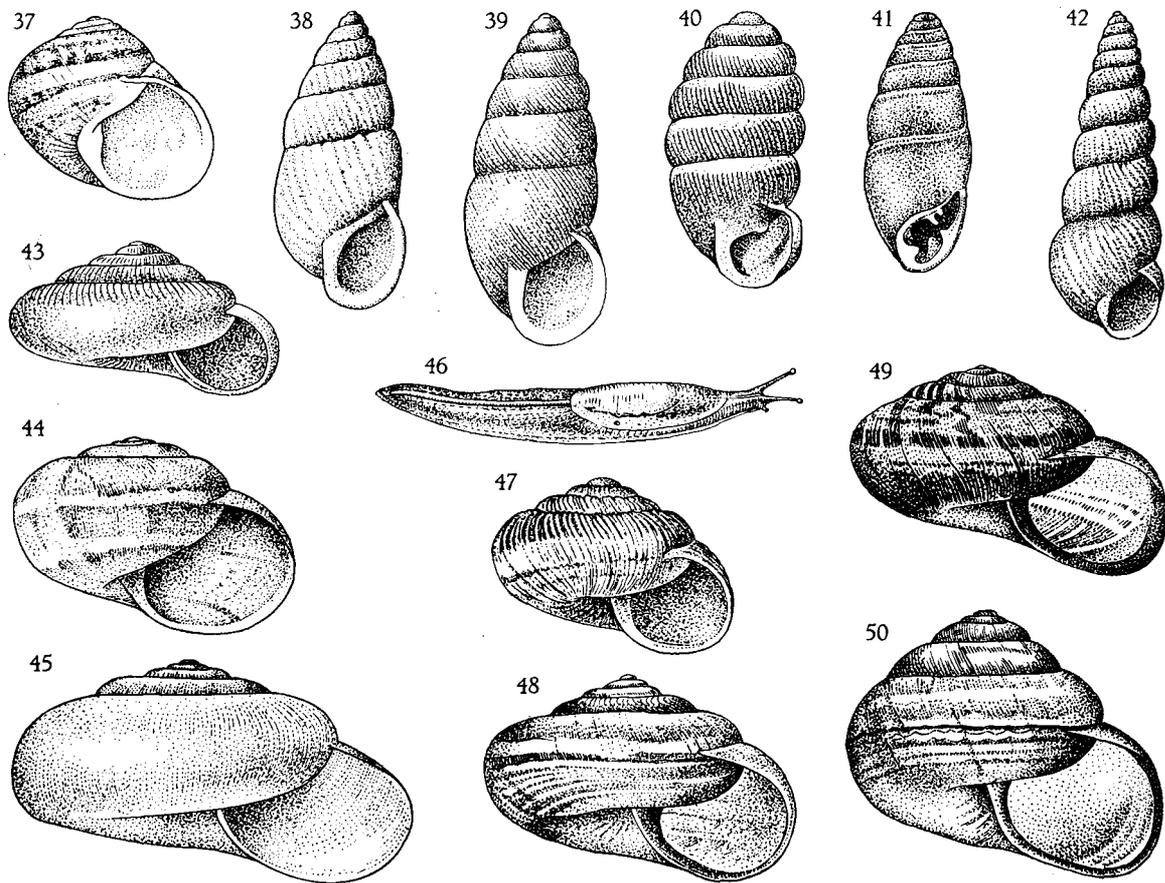


Fig. 37. — *Helix aspersa* MÜLLER (35 mm).

Fig. 38. — *Ena montana* (DRAPARNAUD) (14 mm).

Fig. 39. — *Ena obscura* MÜLLER (9 mm).

Fig. 40. — *Pupilla sterrii* (V. VOITH) (3,2 mm).

Fig. 41. — *Azeca menkeana* (C. PFEIFFER) (6 mm).

Fig. 42. — *Cochlicella acuta* (MÜLLER) (15,5 mm).

Fig. 43. — *Zonitoides excavatus* (BEAN) (5,3 mm).

Fig. 44. — *Theba pisana* (MÜLLER) (17 mm).

Fig. 45. — *Oxychilus helveticum* (BLUM) (9,9 mm).

Fig. 46. — *Milax rusticus* (MILLET) (70 mm).

Fig. 47. — *Helicella geyeri* (SOOS) (6,2 mm).

Fig. 48. — *Helicella cespitum* (DRAPARNAUD) (20,4 mm).

Fig. 49. — *Helicella profuga* (SCHMIDT) (11,7 mm).

Fig. 50. — *Helicella virgata* (DA COSTA) (15 mm).

Helicella virgata (DA COSTA) (*fig. 50*), de l'Europe méridionale et occidentale, a été trouvé pour la première fois en Belgique, en 1935, à La Panne. Actuellement l'espèce est très abondante dans les dunes, depuis la frontière française jusqu'à Mariakerke.

Theba pisana (MÜLLER) (*fig. 44*), de l'Europe méridionale et occidentale, a été trouvé pour la première fois en Belgique, en 1934, à Mariakerke. Actuellement l'espèce est très abondante entre Mariakerke et Raversijde et entre La Panne et la frontière française.

Dr W. ADAM.

IX. — COELENTERÉS.

Cordylophora caspia (PALLAS) (fig. 52). — Originaire des régions occidentales de la mer Baltique, cet hydropolype gymnoblaste, porteur de sporosacs, se rencontre dans les eaux saumâtres et dans les eaux douces de la Belgique. Il accompagne le mollusque bivalve *Dreissena* dans sa migration vers l'intérieur des terres par les fleuves et les grands canaux. Les colonies marines forment des touffes arborescentes atteignant 6-9 cm de hauteur : en eau douce, elles rapetissent au point de ne plus être représentées que par des polypes isolés.

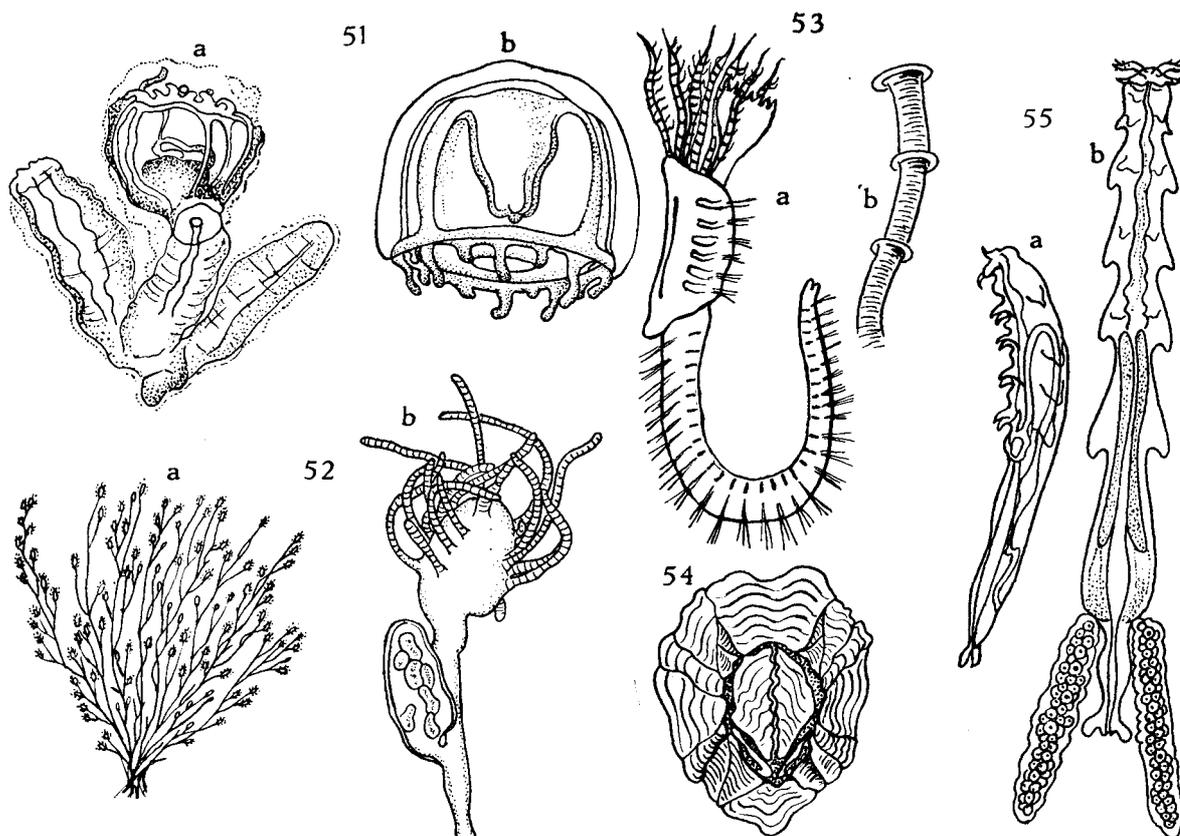


Fig. 51-a. — *Microhydra ryderi* POTTS ($\times 28$) (d'après H. DAMAS, 1939).
 Fig. 51-b. — *Craspedacusta sowerbii* LANKESTER ($\times 53$) (d'après H. DAMAS, 1939).
 Fig. 52. — *Cordylophora caspia* (PALLAS). a. — Colonie ($\times 1$).
 b. — Détail ($\times 50$).
 Fig. 53. — *Mercierella enigmatica* FAUVEL. a. — Animal entier ($\times 10$).
 b. — Tube ($\times 3$) (d'après P. FAUVEL, 1927).
 Fig. 54. — *Elminius modestus* DARWIN ($\times 20$).
 Fig. 55. — *Mytilicola intestinalis* STEUER. a. — Mâle ($\times 12,5$).
 b. — Femelle ($\times 12,5$) (d'après A. STEUER, 1902).

Craspedacusta sowerbii LANKESTER (fig. 51-b). — Ces petites trachyméduses dulcicoles, transparentes, en forme de cloche hémisphérique (13 - 20 mm de diamètre) ont été observées dans des localités assez distancées du territoire belge. Elles se détachent de polypes isolés (*Microhydra ryderi* POTTS (fig. 51-a), petits (0,5 - 2 mm de hauteur) qui recouvrent les objets immergés dans les eaux courantes et qui furent probablement importés de l'Amérique du Sud.

Dr E. LELOUP.

X. — ANIMAUX MARINS INTRODUIITS.

Elminius modestus DARWIN (*fig. 54*). — Ce crustacé cirripède marin, originaire de la Nouvelle-Zélande, s'est installé, probablement depuis 1945, dans les estuaires du sud de la mer du Nord. Cette petite balane blanchâtre s'adapte aisément dans l'eau saumâtre : actuellement elle envahit tous les objets immergés le long de la côte belge ainsi que dans les ports et les canaux communiquant avec la mer.

Mytilicola intestinalis STEUER (*fig. 55*). — La présence sur la côte belge de ce copépode marin (le « cop rouge »), parasite de la moule comestible, a été constatée pour la première fois en 1950. L'infection s'étend sur toute la longueur de la côte; elle atteint son maximum dans la région située au nord-est du môle de Zeebruges.

Ces parasites rouge-orangé, allongés, vivent, parfois au nombre de dix à douze, dans l'intestin d'une moule.

Une contamination massive peut provoquer la destruction totale des mytilicultures.

Mercierella enigmatica FAUVEL (*fig. 53*). — Ce ver polychète serpulien est originaire des eaux côtières indiennes. Il vit dans un tube calcaire blanchâtre, sinueux. Leurs masses encroûtent les coques des bateaux ou tous les objets immergés. Très euryhalins, ces vers supportent une forte dessalure de l'eau de mer. A la côte belge, ils ont été trouvés dans le port d'Ostende et dans le canal Ostende-Bruges.

Lic. sc. S. LEFEVERE et Dr E. LELOUP.

TABLE DES MATIERES.

	Pages.
I. — Oiseaux	3
II. — Mammifères	5
III. — Reptiles	8
IV. — Batraciens	10
V. — Poissons	12
VI. — Insectes	17
VII. — Crustacés	21
VIII. — Mollusques	23
IX. — Coelentérés	26
X. — Animaux marins introduits	27
